

Une solidarité professionnelle au service du protocole



Notre expertise & accompagnement

En interne, l'expérience et l'expertise de nos membres sont **partagées**.

Chaque adhérent peut interpellier ses collègues sur une question protocolaire avec une réponse quasi immédiate. Des ateliers décentralisés sont organisés afin de répondre à toutes les questions protocolaires que peuvent se poser nos élus. Les séminaires sont également des lieux d'information et de formation.



APPRENDRE

S'IMPLIQUER

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Qui sommes-nous ?

Le Réseau du Protocole est une association loi 1901 qui réunit des responsables et collaborateurs du protocole du secteur public et privé, ainsi que des professionnels qui ont exercé pendant au moins 3 ans une activité dans laquelle le protocole est une composante importante de leurs fonctions.

Il a pour objectif de favoriser les échanges sur les connaissances, les pratiques et les expertises en la matière. Il assure une veille bienveillante à l'égard de ses adhérents sur toutes les questions touchant au protocole.

Pourquoi adhérer ?

Pour échanger entre professionnels, apprendre des autres et se former, s'enrichir des expériences de chacun, trouver un soutien et une écoute constructive, se sentir moins seul face aux difficultés, et partager la passion d'un métier afin de le faire connaître et surtout reconnaître.

L'adhésion au Réseau permet également de participer aux séminaires et aux assemblées générales.

Pour adhérer, rendez-vous sur notre site internet : www.reseauduprotocole.com

Réseau du Protocole, 23 Bvd Henri Chapu, 77000 Melun
Co-Présidents : Francine GURNARI et Emmanuel SPIRY
Trésorier : François DHALLUIN
SIRET : 523 738 342 00014 - SIREN : 523 738 342 - APE : 9499Z59023 Lille Cedex I Numéro
RNA : W595016768 - Réf. bancaires : Crédit coopératif de Lille - 16 bis rue de Tenremonde
CS 80565 - 59023 LILLE CEDEX - Code NAF 9499Z - RIB Code banque 42559 - Code
guichet 10000 Compte n° 08012558795 - CLÉ RIB 85 Ne pas jeter sur la voie publique.

Réseau
du Protocole

Une solidarité professionnelle au service du protocole



PARTAGE

NEUTRALITÉ

ÉCHANGE

CONVIVIALITÉ

www.reseauduprotocole.com



Notre métier

Le responsable du protocole a pour mission de concevoir, organiser et ordonnancer les réceptions et les manifestations publiques, que sa collectivité ou l'organisme qui l'emploie initie seul ou en partenariat avec d'autres collectivités ou institutions, dans le respect des règles de préséances définies par le décret 89-655 du 13 septembre 1989, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires.



Nos valeurs



Républicaines

Par sa créativité et sa réactivité, le responsable du protocole veille à la qualité du service public, à l'image de la collectivité ou de l'organisme, à la courtoisie des rapports humains, permettant notamment la rencontre de personnes de générations, de cultures et d'horizons différents, ainsi que la conciliation d'intérêts divergents.

Dans le respect de la neutralité professionnelle, confessionnelle, voire idéologique dont il doit faire preuve, il s'affirme comme le garant de l'ordre républicain, des préséances républicaines définies par le décret précité, qui s'imposent à tous, au-delà des considérations politiques.



Humaines

Le responsable du protocole met son savoir-faire et son savoir-être au service de l'accueil de personnalités mais garantit le même niveau d'accueil au citoyen.

Impartialité, discrétion, loyauté, intégrité, équité et maîtrise de soi, demeurent des valeurs et principes fondamentaux dans l'exercice des professions du protocole.



Notre histoire

L'association a été créée en 2007 à l'initiative de Gérard DAEMS, alors Chef du Protocole du Conseil général du Nord. Réunissant dans un premier temps des responsables et collaborateurs du protocole dans le nord de la France, l'association a très vite essaimé sur le territoire métropolitain et en Martinique puis en Belgique, en Italie, en Espagne, au Québec mais aussi sur le continent africain.

Au-delà des responsables du protocole des collectivités, qui continuent à en constituer le noyau dur, elle s'est élargie à celles et ceux qui œuvrent dans ce domaine au sein des entreprises, associations, organisations internationales et consulaires, ambassades, ou ministères.

Chaque année, depuis 2009, le Réseau organise un séminaire qui permet aux adhérents de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur des sujets pratiques et généraux dans le cadre de tables rondes où interviennent des experts en la matière et des professionnels.

Une assemblée générale annuelle, généralement organisée à Paris, permet de statuer sur des questions touchant à la vie du Réseau.

Le Réseau organise également des voyages d'étude qui viennent compléter les séminaires annuels.

